

SEPTEMBRE 2018

Tables des Matières

I. BILAN 2017- 2018	2
• EXO - ADHÉRENTS	2
• FORMATION 2017 - 2018	2
• LA PSP	3
• LES EXPLORATIONS	3
• LES ACTIONS	3
• SUBVENTIONS ET INVESTISSEMENTS 2017-2018	3
• ETAT FINANCIER (PÉRIODE DU 01/09/2016 AU 31/08/2017)	4
• MATÉRIEL	4
• BILAN DES TIV ET COMPRESSEUR	4
• ACTIONS ADMINISTRATIVES ET COMMUNICATION	5
• POLITIQUE TARIFAIRE 2017-2018	7
• APPROBATION DU BILAN DE LA SAISON 2017-2018	7
II. 2018 – 2019	8
• EXO - ADHÉRENTS	8
• TARIFS ET DÉPENSES 2018-2019	8
• BUDGET PRÉVISIONNEL 2018-2019	9
• SUBVENTIONS ET INVESTISSEMENTS 2018-2019	9
• TARIFS 2017-2018	9
• FORMATION 2018-2019	10
• MATÉRIEL	11
• LES EXPLORATIONS ET LES VOYAGES	11
• PROJETS ET ACTIONS 2018-2019	12

- FORMATIONS SECOURISME 12
- PERMIS BATEAU 12
- POLITIQUE TARIFAIRE 2018-2019 •

APPROBATION DU BILAN PRÉVISIONNEL DE LA SAISON 2018-2019

III. ANNEXES

- BILAN COMPTABLE 2017-2018
- BUDGET PRÉVISIONNEL 2018-2019
- SUIVI BÉNÉVOLAT

Participants :

Présents : Patrick R,

Excusés et procuration :

I. Bilan 2017- 2018

● Exo - Adhérents

Le club compte 67 licenciés.

● Formation 2017 - 2018

Qualification	Formés saison 2017-2018	Nominés
Permis Mer	1	Eric F
Permis eaux intérieures	1	Eric F
CRR	1	Eric F
P3	4	Antoine M, Harold C, Cyrille N, Sébastien V
P2	3	David T, Hervé C, Éric F
P1	5	Pascal H, Valérie J, Adeline J, Catherine Q, Jean Q
RIFAP	12	Samuel L, Christine E, Vincent C, Lionel M, Pascal H, Antoine M, Yoann R, Eric F, Bertrand M, Harold C, Jean Q, Catherine Q

Arbitres PSP	2	Hervé C, Sophie M
Juge fédéral niveau 1 PSP	3	Eric F, Bruno B, Sonia L
EF1 PSP	2	Bruno B, Patrick R
N1 Apnée	6	Sébastien V, Christian L, Jean Q, Dominique G, Lionel M, Vincent C

Total : 41 diplômés (dont 7 cadres)

Point sur les baptêmes : 85 réalisés cette saison

● La PSP

Participation aux compétitions de Châteaulin, Le mans et Tours

Qualification pour les championnats de France (juin)

Participation aux championnats de France (Compétiteurs et arbitres)

● Les Explorations

Trélazé

Roussay

Questembert

Le Croisic

Golfe du Morbihan

● Les Actions

Secourisme : Formation Initiale et Continue des Exo-membres

Requalification des blocs

Journée CIVAUX à côté de Poitiers dans la fosse (20 mètres) le samedi 26 mai 2018.

2 plongées plus espace balnéo (avec familles)

13 plongeurs (15 personnes à la Balnéo)

● Subventions et Investissements 2017-2018

Subventions

DRDJS :	1500€
Commune de St Pazanne :	300€
Commune de Port St Père :	0€
Commune de saint hilaire de chaléons :	0€
Conseil Général :	500€

Septembre 2018

Investissements

● Etat Financier (période du 01/09/2017 au 31/08/2018)

Au 31 08 2018 le bilan financier est de : **-51,50€**

S'expliquant principalement en 2 points :

- 1- Provision pour l'entretien des détenteurs (-1000€)
- 2- Provision pour l'achat d'un nouveau compresseur (-3000€)

Exocet dispose à son actif de **4800,50 €** au 01/09/2018.

● Matériel

Nous disposons de tout le matériel de premier secours.

Une journée de TIV a été organisée le samedi 28 avril 2018.

● Bilan des TIV et compresseur

TIV :

- 58 blocs ont été visités.
- Toutes les robinetteries ont été démontées, passées au bac à ultrasons, graissées (silicone) et remontées

Compresseur :

L'entretien du compresseur est régulièrement effectué par quelques bonnes volontés disponibles à ce moment.



SEPTEMBRE 2018

SAISON 2018

● Actions Administratives et Communication

- Une fois par semestre : réunion d'encadrement.
- Une fois par mois ; réunion du bureau
- Questionnaires en ligne
- Installation et utilisation Nordive pour encadrement et équipe pédagogique
- Pot (Bienvenue, Galette, Exociades, ...)
- Suivi des commissions
- Suivi heures activités / bénévolat

Objet	Heures participants	Heures encadrants	Cumul
ADM	105	129	234
RIFAP	26	11	37
TIV	126	28	154
Secourisme	140	112	252
Théorie	160,75	148	308,75
Pratique	369	222	591
Loisirs	427	143	570
PSP	461	313	774
Piscine	1261,5	427,5	1689
Total	3076,25	1533,5	4609,75

- Les Membres du bureau se sont réunis tous les 1ers lundis du mois afin de traiter les différents dossiers du club.

● Politique tarifaire 2017-2018

Pour la 3^{ème} année le club a mis en place la politique tarifaire familiale suivante :

- Pour le 1er membre de la famille : 95€
- Pour le 2eme membre de la famille : 76€ (remise de 20%)
- Pour les autres membres : 67€ (remise de 30%)

● Approbation du bilan de la saison 2017-2018

Nombre de personnes présentes ou représentées :

- Votes pour :
- Votes contre : 0
- Abstentions : 0

Bilan adopté à l'unanimité

SAISON 2018-2019

● Exo - Adhérents

Le renouvellement des Adhérents

La nouvelle saison 2018-2019 commence par le renouvellement des adhérents, suivant leur décision de continuer ou d'arrêter.

● Tarifs et dépenses 2018-2019

La licence

Le montant des licences 2018-2019 est fixé :

Licence Adulte (à partir de 16 ans) :	40,00€
Licence Jeune (de 12 à 16 ans) :	25,50€
Licence Enfant (de 8 à 12 ans) :	11,50€
Tarif des cartes de niveaux, RIFAP, ... :	12 €

La Cotisation

La Cotisation passe à **100 Euros** et comprend les éléments suivants :

- Accès aux créneaux piscine assurés par le club
- Gonflage des bouteilles illimité par Exocet
- Le brevet niveau 1 pour les non brevetés
- Fournitures (prêt des livres, ré épreuves, grenaillages, macarons TIV...)
- Plongée et/ou formation sur toutes les sorties planifiées
- Accès à certaines formations à prix coûtants
- Accès aux voyages et autres événements organisés dans le cadre d'Exocet au prix coûtant.

A la demande du CNDS et afin de calculer les cotisations au plus juste, il est proposé à chacun de venir, lors de soirées spécifiques (inscription), avec l'avis d'imposition pour calculer le coefficient familial (il est précisé que ces informations resteront strictement confidentielles et connues seulement du trésorier). Les personnes qui ne souhaitent pas communiquer cette information se verraient apposer le tarif le plus fort. Les informations récupérées cette année ne seront utilisées que pour une évaluation du tarif de la saison 2019-2020.

SEPTEMBRE 2018

Le Matériel

Le coût de l'entretien Matériel annuel est le suivant :

Les Blocs :

L'anticipation des requalifications (tous les 5 ans) des blocs prêtés :

$32€ * 58 / 5 = 372 €/\text{an}$

Le sablage éventuel des blocs (achat corindon) : **50 €**

Le gonflage des blocs (entretien compresseur) : **200 €/an**

Les Détendeurs :

Pour garantir la sécurité de nos plongeurs, les détendeurs prêtés sont révisés tous les ans (prix unitaire : 50€).

Nombre de détendeurs club : $17 * 50 € = 850 €$

● Budget prévisionnel 2018-2019

70 Adhérents

Recettes :

Total recettes : 30 242,00€

Dépenses :

Total dépenses : 30 242,00€

Nous sommes à l'équilibre.

● Subventions et Investissements 2018-2019

Nous allons déposer un dossier pour les thèmes suivants :

SAISON 2017-2018

- Accueil et formation pour un public en situation de handicap
- Féminisation de la pratique de la plongée
- Appréhension du milieu aquatique à travers d'autres activités que la natation
- Achat d'un nouveau compresseur

Pour un montant de 8 085,00€

● Tarifs 2017-2018

		Adhérent	Non Adhérent
Licence (reversée FFESSM)		40 €	
Cotisation		100 €	Adhésion Obligatoire
Formations Plongée	Niveaux 1	Prix Coûtant*	Adhésion Obligatoire
	Niveaux 2	Prix Coûtant*	Adhésion Obligatoire
	Niveaux 3	Prix Coûtant*	Adhésion Obligatoire
	Plongeur NITROX	Prix Coûtant*	Adhésion Obligatoire
	NITROX Confirmé	Prix Coûtant*	Adhésion Obligatoire
Secourisme	PSC1	Prix Coûtant*	Adhésion Obligatoire
	Module Accident Piscine	Prix Coûtant*	Adhésion Obligatoire
	F. C. Module Accident	Prix Coûtant*	Adhésion Obligatoire
	Piscine		
	RIFAXX	Prix Coûtant*	Adhésion Obligatoire

* Restauration + plongées éventuelles (plongée + participation frais moniteur + gonflages hors club)



SEPTEMBRE 2018

- **Formation 2018-2019**

Pour les formations, il est demandé au participant, un investissement matériel suivant le niveau préparé :

- Pour les P1, tout est prêté par le club (Fortement conseillé PMT)
- Pour les P2, Combinaison, PMT, moyen de décompression
- Pour les P3 idem 2 + Stab et 1 détenteur

Les conditions d'inscriptions aux formations EXOCET (être licencié)

Plongée enfant : à partir de 11 ans.

P1 : 14 ans minimum, pas de pré requis technique

P2 : 16 ans minimum, Niveau 1 et expérience significative

P3 : 18 ans minimum, Niveau 2 et 10 plongées minimum dans l'espace lointain (>20 mètres) et expériences significatives. Détenteur du RIFAP. (Fortement conseillé Module Accident Piscine en complément)

RIFAP : 16 ans minimum, pas de pré-requis

PSC1 : 14 ans minimum, pas de pré-requis

Module Accidents de piscine : 14 ans minimum, PSC1 (ou équivalent)

Formation initiale NITROX : 14 ans minimum, Niveau II

Formation confirmée NITROX : 16 ans minimum, avoir la formation initiale et 8 plongées NITROX

P5 : 18 ans minimum, Niveau 4

Un stage TIV sera mis en place au niveau du CODEP 44 à L'ASBR en décembre et en Décembre / Janvier par subaquavia. Nous vous tiendrons informés dès parution sur le site du CODEP. Il faut prévoir une journée de recyclage pour les TIV. Calendrier à venir.

Formations secourisme : (Patrick)

Stage initial 2018

N1 : (Cyrille, Sébastien, Antoine / Piscine) + E2 et E3 en milieu naturel

N2 : (Cyrille, Sébastien, Antoine / Piscine) + E2 et E3 en milieu naturel

N3 : (E3)

PA40 : (E3)

PE40 : (E3)

GP : Structure commerciale

Initiateur : Stage initial 13 & 14 octobre 2018 (Antoine M, Julie B, Sophie M) TSI

MF1 :

Nitrox (Roussay / Becon) N2 minimum

Trimix : (N3 Mini + Nitrox)

TIV :

PSP : (Bruno, Patrick, Eric)

Championnats du monde du O1 au O3 novembre 2018 (6 participants d'exocet)

Arbitre PSP : 15 dec

JF1 PSP : 15 dec 2018

EF1 : 16 décembre 2018 + exam ??? 2019 à Lorient

Compétition PSP à Nantes le 03 février 2019

Apnée : (Christian)

N1 Apnée : passage de l'examen (date à définir).

NAP : (Nicolas A, Harold C)

Fit'palm : (Hervé)

● Matériel

Date des TIV 2019 : Samedi 30 mars

Pour les blocs perso mis à disposition du club toute l'année, l'entretien (TIV grenailage, réépreuve...) est pris en charge entièrement par le club.

Les blocs perso des adhérents non mis à disposition du club pourront être entretenus par celui-ci, mais cette opération (TIV, grenailage) sera facturée 15€ par bloc et la réépreuve restera à charge du propriétaire.

● Les Explorations et les Voyages

- Découverte plongées Noirmoutier
- Lasergame
- Soirée thème (Karting, ...)
- Une plongée organisée en structure commerciale tous les 2 mois (environ) :

● Projets et Actions 2018-2019

- Nouveau dossier subvention 2018-2019 CNDS.
- Poursuite du développement du site internet.
- Développer les commissions.
- Poursuivre la recherche de toutes aides & subventions (Départementales, nationales, européennes, etc...).
- Demande de sponsor.
- Entretien/renouvellement du compresseur.
- Réunion semestrielle de l'équipe d'encadrants technique.
- Réunion mensuelle du bureau.
- PSP les lundis soir.

● Formations Secourisme

PSC1 06 & 07 octobre 2018

Module complémentaire 10 & 12 novembre 2018

Remise à niveau (module compl) 20 octobre 2018

RIFAP janvier 2019

● Permis bateau

Voir si des personnes sont intéressées (tarif groupé)

● Politique tarifaire 2018-2019

Pour la 3ème année le bureau souhaite garder la politique tarifaire familiale suivante :

- Pour le 1er membre de la famille : 100€
- Pour le 2eme membre de la famille : 80€ (remise de 20%)
- Pour les autres membres : 70€ (remise de 30%)

● Approbation du bilan prévisionnel de la saison 2018-2019

Nombre de personnes présentes ou représentées :

- Votes pour :
- Votes contre :
- Abstentions : 0

Bilan adopté à la majorité absolue.

Fin 20h25.

Le Président de séance



Le Secrétaire de séance



**La prochaine assemblée générale aura lieu le
Vendredi 20 septembre 2019 à 19h00.**



Septembre 2018

Merci de votre présence.

**Bonne saison 2018-2019
pleine de bulles !!!**

III. Annexes

● Bilan Comptable 2017-2018

	Dépenses	Recettes
60 - Achats	8 472,98 €	
61 - Services extérieurs	2 062,97 €	
62 - Autres services extérieurs	32,80 €	
64 - Charges de Personnel	500,00 €	
65 - Autres charges de gestion courante	3 265,80 €	
68 - Dotation aux amortissements, provisions	4 000,00 €	
70 - Ventes de produits finis, prestations de serv		5 271,30 €
74 - Subventions d'exploitation		800,00 €
75 - Autres produits de gestion courante		8 163,50 €
76 - Produits financiers		15,45 €
78 - reprise sur amortissement		0 €
80 - Provisions		4 000,00 €
	18 301,75 €	18 250,25 €
	Gain/perte	-51,50 €
86 - Emplois des contributions volontaires en nature	35 605,00 €	
87 - Contributions volontaires en nature		35 605,00 €
	Actifs au	
Pour information :	31/08/2018	4 800,50 €

SEPTEMBRE 2018

● Budget Prévisionnel 2018-2019

BUDGET PREVISIONNEL

CHARGES	Montant en €	PRODUITS	Montant en €
60 - Achat	24 848,00 €	70 - Vente de produits finis, prestations de services, marchandises	2 696,00 €
Prestations de services	- €	Prestations de services	966,00 €
Matériel, équipement, Travaux	22 198,00 €	Vente de marchandises	- €
Achats non stockés de matières et de fournitures	- €	Produits des activités annexes	1 420,00 €
Fournitures non stockables	150,00 €	Participation des stagiaires	310,00 €
Fournitures d'entretien et de petit équipement	1 200,00 €	Autres	- €
Autres fournitures	1 300,00 €	74 - Subventions d'exploitation	13 746,00 €
61 - Services extérieurs	1659,00 €	Etat :	
Locations	209,00 €	- DDJS - CNDS	6 925,00 €
Entretien et réparation	1 300,00 €	Région :	
Assurance	- €	-	- €
Documentation	150,00 €	Département :	
Divers	- €	- Conseil Général	800,00 €
62 - Autres services extérieurs	956,00 €	Commune(s) :	- €
Rémunérations intermédiaires et honoraires	50,00 €	- Sainte Pazanne	300,00 €
Publicité, publication	- €	- Saint Hilaire de Chaléons	60,00 €
Déplacements, missions	705 €	Organismes sociaux :	- €
Frais postaux et de télécommunications	151,00 €	-	- €
Services bancaires	50,00 €	Fonds européens	- €
63 - Impôts et taxes	- €	CNASEA (emplois aidés)	- €
Impôts et taxes sur rémunération	- €		- €

Autres impôts et taxes	- €	Autres recettes (précisez) :	
64 - Charges de personnel	- €	- Crowdfunding	3 161,00 €
Rémunération des personnels	- €	- mécénat	2 500,00 €
Charges sociales	- €	75 - Autres produits de gestion courante	9 800,00 €
Autres charges de personnel	- €	dont cotisations (ristourne licences)	7 000,00 €
65 - Autres charges de gestion courante	2 779,00 €	Licences	2 800,00 €
Licences	2 779,00 €	76 - Produits financiers	- €
66 - Charges financières	- €	77 - Produits exceptionnels	- €
67 - Charges exceptionnelles	- €	78 - Reprises sur amortissements et provisions	4000,00 €
68 - Dotation aux amortissements	- €	79 - Transfert de charges	- €
SOUS-TOTAL DES CHARGES	30 242,00 €	SOUS-TOTAL DES PRODUITS	30 242,00 €
86 - Emplois des contributions volontaires en nature	35 000,00 €	87 - Contributions volontaires en nature	35 000,00 €
Secours en nature	- €	Bénévolat	- €
Mise à disposition gratuite de biens et de prestations	- €	Prestations en nature	- €
Personnel bénévole	35 000,00 €	Dons en nature	35 000,00 €
TOTAL DES CHARGES	65 442,00 €	TOTAL DES PRODUITS	65 442,00 €

SAISON 2018-2019

● Suivi commissions

● Comité directeur

- Le Comité Directeur a en charge l'animation, le développement, ainsi que la gestion financière, morale et technique du Club de plongée EXOCET.
- Référent : Patrick ROCHE
- Membres : Jérôme SAVARY

● Commission Environnement et Biologie

- La commission Environnement et Biologie a en charge l'animation, le développement et la sensibilisation des adhérents du Club de plongée EXOCET sur les questions d'Environnement et la Biologie marine.
- Référent : poste vacant
- Membres : A définir

● Commission Evènementiel et Logistique

- La commission Evènementiel et Logistique a en charge l'animation, le développement, la promotion des activités du club (plongistique ou non).
- Référent : Frédéric LAMBOURG TAVAREZ
- Membres : Hervé CONGAR ??

● Commission Jeunesse

- La commission Jeunesse a en charge l'animation, le développement et la promotion des activités du club auprès de son jeune public.
- Référent : poste vacant
- Membres : A définir

● Commission Matériel

- La commission Matériel a en charge la gestion de la bonne tenue et l'entretien du matériel du club.
- Référent : Jérôme SAVARY
- Membres : Eric FARCHETTO

● Commission Nage Avec Palmes

- La commission Nage Avec Palmes a en charge l'animation, le développement et la promotion de l'activité Nage avec Palmes du club.
- Référent : Nicolas ANGOT
- Membres : Harold CERTAIN
-

● Commission PSP (Plongée Sportive Piscine)

- La commission PSP a en charge l'animation, le développement et la promotion de l'activité PSP du club.
- Référent : Eric FARCHETTO
- Membres : Bruno BALNY, Patrick ROCHE

● Commission Subventions et Statistiques

- La commission Subventions et Statistiques a en charge la recherche de subventions et l'élaboration des statistiques du club
- Référent : Anne-Julie BAZIN
- Membres : A définir

● Commission Technique et Formations

- La commission Technique et Formations a en charge l'information des membres sur l'évolution des techniques de la plongées et la formation des adhérents du club
- Référent : Richard AUDEON
- Membres : E3

● Commission Habillement

- La commission Habillement a en charge la recherche de produits vestimentaires adaptés aux activités du club (chaleur, confort, résistance, ...), d'en négocier les tarifs et d'en assurer la distribution auprès des adhérents du club.
- Référent : Sophie MILLON
- Membres : Cyrille NEDELEC

● Commission Apnée

- La commission apnée a en charge l'information des membres sur l'évolution des techniques de l'apnée et la formation des adhérents du club
- Référent : Christian LE ROY
- Membres : Sébastien VEILLARD